

## Les chutes chez la personne âgée

Ce programme de prévention s'appuie sur les études (démographiques, épidémiologiques...) et des recommandations médico-sociales

- 12 millions de personnes âgées de plus de 60 ans en France. 25 % de la population à l'horizon 2020.
- 2 millions de personnes âgées de plus de 60 ans chutent chaque année en France.
- 9000 décès par an dus aux chutes chez les plus de 60 ans.
- 1/3 des chutes survenant chez les plus de 60 ans sont à l'origine d'une hospitalisation et la chute reste la première cause d'entrée en institution et de perte d'autonomie.
- La prévention des chutes chez les personnes âgées est une priorité nationale réaffirmée par les pouvoirs publics et les organismes sociaux depuis de nombreuses années.
- Le rôle spécifique des kinésithérapeutes dans la prévention des chutes a été validé par des recommandations de l'HAS et des publications scientifiques.



- Kiné France Prévention regroupe 15 associations et 300 kinési-préventeurs qui ont à leur actif environ 200 commanditaires, dans tous les secteurs d'activité.
- Fondé en 1993, KFP est représenté au sein de sociétés savantes et d'organismes de prévention. Il entretient des relations régulières avec les pouvoirs publics, les collectivités et les organismes sociaux.
- KFP dispose de son propre centre de formation destiné à ses intervenants kinés.
- Le Conseil Scientifique de KFP conduit des recommandations, accompagne des recherches et accrédite les modèles d'intervention et les intervenants.
- KFP organise des congrès nationaux où sont diffusés les meilleurs outils et pratiques.



[www.kinefranceprevention.fr](http://www.kinefranceprevention.fr)



## Programme et actions



Pages 2, 3 et 4 : Le programme Equibr'Age  
Page 5 : Les chutes chez la personne âgée  
Page 6 : Kiné France Prévention

[contact@kinefranceprevention.fr](mailto:contact@kinefranceprevention.fr)  
[www.kinefranceprevention.fr](http://www.kinefranceprevention.fr)

## 1 Objectifs

- Sensibiliser les personnes âgées, leur entourage et les professionnels de santé, à l'occasion des conférences « Équilibr'Age ».
- Diminuer la gravité et les conséquences des chutes et concourir au maintien global de l'autonomie chez les participants aux ateliers.
- Dépister la fragilité et les troubles de l'équilibre, lors des bilans.

## 2 Publics ciblés

- Personnes âgées à domicile ou en établissements.
- Familles, entourage médico-social et professionnels de santé.

## 3 Intervenants

- Des kinésithérapeutes du réseau Kiné France Prévention.
- Formés au dépistage et à la prévention des chutes.
- Collaborant avec d'autres professionnels du champ médico-social.

## 4 Actions

### *Les conférences « Equibr'Age »*

- Causes et conséquences des chutes.
- Comment aménager les lieux de vie.
- Comment entretenir son équilibre.
- Comment se relever après une chute.

### *Les bilans et conseils individualisés*

- Evaluation des antécédents, des facteurs de risques et des capacités.
- Exercices préventifs, incitation aux activités physiques et sociales...

### *Les ateliers collectifs « Equibr'Age »*

- Réveil articulaire et musculaire.
- Stimulation des différents organes de l'équilibre (oreille interne, oeil, pied).
- Evolution au sol et relevé.
- Parcours situationnels.

## 5 Bilan du programme

- Le programme Equibr'Age existe depuis 1996 dans 21 départements
- Environ 700 conférences et 1200 ateliers Equibr'Age ont été organisés
- Environ 25 000 participants aux conférences et 11 000 aux ateliers.
- 30 formations de kinésithérapeutes : environ 350 animateurs formés

## 6 Evaluations

- Réalisées par notre propre réseau et par des organismes extérieurs.
- Elles ont montré chez les bénéficiaires du programme une réduction des chutes, une amélioration de l'équilibre, une meilleure confiance en soi et la reprise d'activités sociales.
- Elles ont fait l'objet de publications scientifiques et d'une citation HAS.



## 7 Partenaires et financeurs

- Les actions sont gérées par nos associations adhérentes et/ou leurs partenaires.
- Les actions sont financées, selon les départements par les ARS, mutuelles, caisses de retraites, collectivités locales.. .
- Les CLIC, les mairies, les professionnels et services médico-sociaux et les associations de retraités sont associés aux actions locales.